



Déclaration liminaire en CAPA

- 1^{er} juillet 2025 -

Fortes chaleurs : santé et sécurité des personnels et des élèves en danger

Face à la vague de chaleur qui traverse l'hexagone, plusieurs municipalités ont décidé de fermer des écoles en ce début de semaine : une décision qui met à nouveau en exergue l'inadaptation et la vétusté du bâti scolaire ainsi que l'incapacité de nos responsables politiques à être à la hauteur des enjeux climatiques et éducatifs. En bout de chaîne, ce sont encore et toujours les élèves qui subissent les conséquences de choix budgétaires qui asphyxient l'École : quand ils et elles ne perdent pas des jours de classe faute de remplaçant·es recruté·es en nombre suffisant, ils et elles ne peuvent se rendre à l'école car les locaux ne sont pas adaptés aux fortes chaleurs.

Dans les collèges, rien n'a été fait. Dans les lycées, la seule adaptation prévue pour les épreuves orales du baccalauréat qui se tiennent actuellement est la mise à disposition d'eau potable. La recommandation ministérielle consistant à « veiller à ce que les salles d'examen restent protégées de la chaleur » n'est pour sa part pas applicable compte tenu de la vétusté et l'inadaptation climatique de la plupart des établissements, notamment dans notre académie. On notera également l'incapacité de notre employeur à prendre les mesures conservatoires nécessaires pour préserver la santé et la sécurité des personnels sur leur lieu de travail alors qu'une exposition prolongée à des températures supérieures à 30°C constitue un danger pour la santé humaine, selon l'INRS.

SUD éducation exige des investissements durables et une réelle prise en compte des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves face aux défis du changement climatique. Il est temps de mettre la santé et la sécurité des travailleur·ses et des élèves au centre des préoccupations !

Collège et lycée professionnel : mettre fin aux réformes délétères

Le rapport de l'inspection générale (IGESR) publié le 17 juin 2025 montre l'échec des groupes de besoins mis en place en collège dans le cadre de la réforme dite du « Choc des Savoirs ». Comme SUD éducation l'avait dénoncé durant la mobilisation contre cette réforme, ces groupes de niveaux ont eu des effets délétères sur les élèves et les personnels. Le ministère doit reculer et supprimer cette réforme de tri social. **Nous exigeons un choc des moyens pour lutter contre les inégalités sociales et revendiquons la baisse du nombre d'élèves par classe, une meilleure formation initiale et continue des personnels sur temps de service et davantage de moyens pour prendre en charge l'hétérogénéité des niveaux dans les classes.**

Dans les lycées professionnels, dans une optique de conditionnement de la jeunesse, nos élèves sont poussé·es à la soumission au système capitaliste, contre une allocation dérisoire de 1,40 € à 2,80 € de l'heure. Le parcours en Y est par ailleurs un échec. Dénoncé par l'écrasante majorité des personnels lors de sa mise en place, ses conséquences sont désastreuses et ont entraîné de nombreux·ses élèves vers le décrochage. Nous dénonçons la réforme de l'année de terminale, exigeons la suppression du parcours en Y, la restitution des heures disciplinaires perdues et le retour aux examens en juin.

Services publics et éducation : refusons l'austérité

Le budget 2025 et les annonces pour 2026 prévoient des coupes massives : 40 milliards d'euros d'économies, au détriment des services publics. L'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la culture sont ciblés. Le gouvernement attaque aussi les droits des agent·es publics, notamment par la baisse des indemnités en cas de congé maladie. Dans les établissements scolaires, les conditions matérielles se dégradent, aggravant les inégalités.

SUD éducation revendique : un véritable statut pour les AED et AESH, une revalorisation salariale et une réduction du temps de travail pour tou·tes les personnels, la baisse du nombre d'élèves par classe, des moyens accrus pour l'éducation prioritaire, la prévention, la santé scolaire et l'inclusion de tou·tes les élèves quelles que soient leurs difficultés, la suppression du pacte, l'arrêt du financement public des établissements privés, la rénovation urgente des bâtiments scolaires : salubrité, désamiantage, respect des normes écologiques, qualité de l'air.